

<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0607.914.242	P.	U.	D.	C 1.1

**COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)**

DENOMINATION: **IMBAKIN HOLDING**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Rue Gachard**

N°: **88 , boîte 14**

Code postal: **1050**

Commune: **Bruxelles 5**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet \*:

Numéro d'entreprise

**0607.914.242**

DATE **23/03/2015** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du

**12/05/2015**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

**1/01/2014**

au

**31/12/2014**

Exercice précédent du

au

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** \*\* identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

**EVERS Christophe Profession : Administrateur**

Rue Van Meyel 28 , 1080 Molenbeek-Saint-Jean, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 13/05/2014- 12/05/2017

**BEAUVOIS Thierry Profession : Administrateur**

Sur les Pierreux 5 , 5340 Gesves, Belgique

Fonction : administrateur

Mandat : 13/05/2014- 12/05/2017

**GOFFIN Francis Profession : Administrateur**

Vieux chemin de Wavre 95 , 1380 Lasne, Belgique

Fonction : administrateur

Mandat : 13/05/2014- 12/05/2017

Documents joints aux présents comptes annuels: **RAPPORT DE GESTION**

Nombre total de pages déposées:

**23**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 5.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.1, 5.3.2, 5.3.3, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.2, 5.4.3, 5.5.2, 5.8, 5.9, 5.10, 5.11, 5.12, 5.13, 5.16, 5.17.2, 6, 9

Signature  
(nom et qualité)

Signature  
(nom et qualité)

\* Mention facultative.

\*\* Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

**PWC Réviseurs d'Entreprises SA 0429.501.944**

Woluwedal 18 , 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00009

Mandat : 13/05/2014- 12/05/2017

Représenté par

Van Bavel Alexis

Woluwedal 18 , 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Réviseur d'Entreprises

Numéro de membre : A01874

**DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~/ n'ont\* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

**BILAN APRES REPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b> .....		20/28	1,08	
<b>Frais d'établissement</b> .....	5.1	20		
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	5.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.3	22/27		
Terrains et constructions.....		22		
Installations, machines et outillage.....		23		
Mobilier et matériel roulant.....		24		
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.4/ 5.5.1	28	1,08	
Entreprises liées .....	5.14	280/1	1,08	
Participations .....		280	0,03	
Créances .....		281	1,05	
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	5.14	282/3		
Participations .....		282		
Créances .....		283		
Autres immobilisations financières .....		284/8		
Actions et parts .....		284		
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	501.450,00	
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Approvisionnements .....		30/31		
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34		
Immeubles destinés à la vente .....		35		
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	500.000,00	
Créances commerciales .....		40		
Autres créances .....		41	500.000,00	
<b>Placements de trésorerie</b> .....	5.5.1/ 5.6	50/53		
Actions propres .....		50		
Autres placements .....		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58		
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.6	490/1	1.450,00	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	501.451,08	

<b>PASSIF</b>		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			10/15	494.191,08	
<b>Capital</b>	5.7	10		95.305,57	
Capital souscrit		100		95.305,57	
Capital non appelé		101			
<b>Primes d'émission</b>		11			
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12			
<b>Réserves</b>		13		100.687,69	
Réserve légale		130		9.530,55	
Réserves indisponibles		131			
Pour actions propres		1310			
Autres		1311			
Réserves immunisées		132		89.698,43	
Réserves disponibles		133		1.458,71	
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		14		298.197,82	
<b>Subsides en capital</b>		15			
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19			
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>		16			
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5			
Pensions et obligations similaires		160			
Charges fiscales		161			
Grosses réparations et gros entretien		162			
Autres risques et charges	5.8	163/5			
<b>Impôts différés</b>		168			
<b>DETTES</b>		17/49		7.260,00	
<b>Dettes à plus d'un an</b>	5.9	17			
Dettes financières		170/4			
Emprunts subordonnés		170			
Emprunts obligataires non subordonnés		171			
Dettes de location-financement et assimilées		172			
Etablissements de crédit		173			
Autres emprunts		174			
Dettes commerciales		175			
Fournisseurs		1750			
Effets à payer		1751			
Acomptes reçus sur commandes		176			
Autres dettes		178/9			
<b>Dettes à un an au plus</b>		42/48		7.260,00	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42			
Dettes financières		43			
Etablissements de crédit		430/8			
Autres emprunts		439			
Dettes commerciales		44		7.260,00	
Fournisseurs		440/4		7.260,00	
Effets à payer		441			
Acomptes reçus sur commandes		46			
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45			
Impôts		450/3			
Rémunérations et charges sociales		454/9			
Autres dettes		47/48			
<b>Comptes de régularisation</b>	5.9	492/3			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49		501.451,08	

**COMPTE DE RESULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/74		
Chiffre d'affaires .....	5.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ..... (+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	5.10	74		
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/64	7.260,00	
Approvisionnements et marchandises .....		60		
Achats .....		600/8		
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609		
Services et biens divers .....		61	7.260,00	
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	5.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation .....	5.10	640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration ..... (-)		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	-7.260,00	
<b>Produits financiers</b> .....		75	1.450,00	
Produits des immobilisations financières .....		750		
Produits des actifs circulants .....		751		
Autres produits financiers .....	5.11	752/9	1.450,00	
<b>Charges financières</b> .....	5.11	65		
Charges des dettes .....		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) ..... (+)/(-)		651		
Autres charges financières .....		652/9		
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b> ..... (+)/(-)		9902	-5.810,00	

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763		
Autres produits exceptionnels .....	5.11	764/9		
<b>Charges exceptionnelles</b> .....		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations) .....(+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663		
Autres charges exceptionnelles .....	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration ..... (-)		669		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	-5.810,00	
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	5.12	67/77		
Impôts .....		670/3		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	-5.810,00	
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	-5.810,00	

**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	298.197,82	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	-5.810,00	
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	304.007,82	
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2		
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	298.197,82	
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/6		
Rémunération du capital .....	694		
Administrateurs ou gérants .....	695		
Autres allocataires .....	696		



## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0,03
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361		
Cessions et retraits .....	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8381		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391	0,03	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411		
Acquises de tiers .....	8421		
Annulées .....	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8441		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471		
Reprises .....	8481		
Acquises de tiers .....	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8511		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b> ..... (+)/(-)	8541		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(280)	<u>0,03</u>	
<b>ENTREPRISES LIEES - CREANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1,05
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581		
Remboursements .....	8591		
Réductions de valeur actées .....	8601		
Réductions de valeur reprises .....	8611		
Différences de change ..... (+)/(-)	8621		
Autres ..... (+)/(-)	8631		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(281)	<u>1,05</u>	
<b>REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8651	<u>200.305,34</u>	

**INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS****PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<b>IMBAKIN SARL S. Etr.</b> Avenue Colonel Mondjiba 372 Kinshasa-Ngaliema Congo (Rep. dém.) 22774 actions ordinaires	99994	99,99	0,00	31/12/2014	EUR	-223.587	-1.854

**PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF**

**PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS**

**Actions et parts** .....  
 Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....  
 Montant non appelé .....  
**Titres à revenu fixe** .....  
 Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....  
**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit** .....  
 Avec une durée résiduelle ou de préavis  
 d'un mois au plus .....  
 de plus d'un mois à un an au plus .....  
 de plus d'un an .....  
**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant** .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE REGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

Intérêts courus

Exercice
1.450,00

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	
(100)	95.305,57	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

actions sdvn

Actions nominatives .....

Actions au porteur et/ou dématérialisées.....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	95.305,37	3.189.330
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....

Capital appelé, non versé .....

Actionnaires redevables de libération .....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

Montant des emprunts convertibles en cours .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

Nombre de droits de souscription en circulation .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

**Capital autorisé non souscrit** .....

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIEES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	1,08	
Participations .....	(280)	0,03	
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281	1,05	
<b>Créances sur les entreprises liées</b> .....	9291		
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311		
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
<b>Dettes</b> .....	9351		
A plus d'un an .....	9361		
A un an au plus .....	9371		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421		
Produits des actifs circulants .....	9431		
Autres produits financiers .....	9441		
Charges des dettes .....	9461		
Autres charges financières .....	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481		
Moins-values réalisées .....	9491		
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(282/3)		
Participations .....	(282)		
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282		
<b>Créances</b> .....	9292		
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312		
<b>Dettes</b> .....	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

Exercice

**RELATIONS FINANCIERES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

<b>Créances sur les personnes précitées</b> .....	9500
Conditions principales des créances	
<b>Garanties constituées en leur faveur</b> .....	9501
Conditions principales des garanties constituées	
<b>Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur</b> .....	9502
Conditions principales des autres engagements	
<b>Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable</b>	
Aux administrateurs et gérants .....	9503
Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....	9504

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)**

<b>Emoluments du (des) commissaire(s)</b> .....	9505	3.630,00
<b>Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)</b>		
Autres missions d'attestation .....	95061	
Missions de conseils fiscaux .....	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale .....	95063	
<b>Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)</b>		
Autres missions d'attestation .....	95081	
Missions de conseils fiscaux .....	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale .....	95083	

Codes	Exercice
9505	3.630,00
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés



**DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES****INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

~~L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion\*~~

**L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)\***

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés\*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

**INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*\*:

**SOCIETE FINANCIERE AFRICAINE (SFA)**

**Avenue Louise 130A**

**1050 Bruxelles 5, Belgique**

**0477.801.214**

**L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand**

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*\*

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

## REGLES D'EVALUATION

### 1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation (ont)(n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats (a) (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)

(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

### 2. Actifs immobilisés

#### Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

#### Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration (ont) (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

#### Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

#### Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles (ont) (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

## REGLES D'EVALUATION

### Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments*				
4. Installations, machines et outillage*				
5. Matériel roulant*				
6. Matériel de bureau et mobilier*				
7. Autres immobilisations corporelles				

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR.

### Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

### 3. Actifs circulants

#### Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (*à mentionner*) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:
2. En cours de fabrication - produits finis:
3. Marchandises:
4. Immeubles destinés à la vente:

#### Fabrications

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

#### Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

## REGLES D'EVALUATION

### 4. Passif

**Dettes:**

Le passif (comporte des) (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

**Devises:**

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

**Conventions de location-financement:**

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

**RAPPORT DE GESTION****IMBAKIN HOLDING**  
SOCIÉTÉ ANONYME – NAAMLOZE VENOOTSCAP**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 MAI 2015**

Exercice 2014

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion relatif à l'exercice clôturé le 31 décembre 2014 et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés à cette date.

**1. Evènements de l'exercice**

Cet exercice est le premier de votre Société.

Elle est issue de la scission partielle de Texaf le 13 mai 2014 ; cependant, d'un point de vue comptable et fiscal, toutes les opérations relatives à son patrimoine conclues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 l'ont été pour son compte.

Les effets de cette scission ont toutefois été suspendus dès le 14 mai 2014 par une ordonnance en référé du Tribunal de Commerce sur requête unilatérale de Cobepa, et ce jusqu'au 29 janvier 2015, si bien que votre Conseil n'a pu prendre aucune mesure pendant cette période.

Peu avant la scission, un tiers avait manifesté un intérêt pour le rachat de la créance d'EUR 51 millions que détient notre filiale Imbakin sàrl (en liquidation) sur la République Démocratique du Congo (et de la créance d'EUR 12 millions que détient Cobepa). Toutefois, dans la période confuse qui a suivi l'ordonnance du Tribunal de Commerce, cette partie a préféré se retirer. A l'heure actuelle, il n'y a plus de négociation en cours pour la cession de cette créance.

**2. Analyse du résultat**

L'exercice 2014 se clôture par une perte d'EUR 5.810,-.

Elle est la différence entre de produits financiers d'EUR 1.450,- et des frais généraux d'EUR 7.260,-.

**3. Répartition bénéficiaire**

Il est proposé d'affecter la perte d'EUR 5.810 au résultat à reporter, lequel diminuerait d'EUR 304.007,82 à EUR 298.197,82.

**4. Eléments importants survenus après la clôture de l'exercice**

Le 29 janvier 2015, un accord a été signé entre Cobepa, Texaf et votre Société pour mettre un terme à la procédure en référé qui avait suspendu les effets de la scission de Texaf. Cet accord applique les termes des accords existants à votre Société, et organise la collaboration et l'information mutuelle des parties dans le recouvrement ou la cession des créances de Cobepa et d'Imbakin sàrl (en liquidation).

En conséquence, les statuts de votre Société ont pu être déposés au greffe et publiés au Moniteur Belge.

Rue Gachard 88/14 Gachardstraat B-1050 Brussels  
N° d'entreprise-Ondernemingsnr. BE0607.914.242 Belfius Bank BE97 0689 0218 9549

**RAPPORT DE GESTION****IMBAKIN HOLDING**  
SOCIETE ANONYME – NAAMLOZE VENOOTSCHAP

Les actions Imbakin Holding ont été effectivement séparées des actions Texaf le 16 mars 2015.

Par ailleurs, le 19 mars 2015, Messieurs Evers et Goffin ont été nommés liquidateurs d'Imbakin sàrl (en liquidation) en remplacement de Messieurs Croonenberghs et Yuma.

5. Instruments financiers

Néant

Fait à Bruxelles, le 9 avril 2015

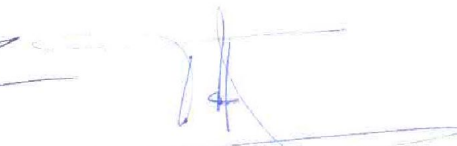
Le Conseil d'Administration



Thierry Beauvois



Christophe Evers



Francis Goffin

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Cet exercice est le premier de votre Société.

Elle est issue de la scission partielle de Texaf le 13 mai 2014 ; cependant, d'un point de vue comptable et fiscal, toutes les opérations relatives à son patrimoine conclues depuis le 1er janvier 2014 l'ont été pour son compte.

Les effets de cette scission ont toutefois été suspendus dès le 14 mai 2014 par une ordonnance en référé du Tribunal de Commerce sur requête unilatérale de Cobepa, et ce jusqu'au 29 janvier 2015, si bien que votre Conseil n'a pu prendre aucune mesure pendant cette période.

Peu avant la scission, un tiers avait manifesté un intérêt pour le rachat de la créance d'EUR 51 millions que détient notre filiale Imbakin sarl (en liquidation) sur la République Démocratique du Congo (et de la créance d'EUR 12 millions que détient Cobepa). Toutefois, dans la période confuse qui a suivi l'ordonnance du Tribunal de Commerce, cette partie a préféré se retirer. A l'heure actuelle, il n'y a plus de négociation en cours pour la cession de cette créance.

Le 29 janvier 2015, un accord a été signé entre Cobepa, Texaf et votre Société pour mettre un terme à la procédure en référé qui avait suspendu les effets de la scission de Texaf. Cet accord applique les termes des accords existants à votre Société, et organise la collaboration et l'information mutuelle des parties dans le recouvrement ou la cession des créances de Cobepa et d'Imbakin sarl (en liquidation).

En conséquence, les statuts de votre Société ont pu être déposés au greffe et publiés au Moniteur Belge.

Les actions Imbakin Holding ont été effectivement séparées des actions Texaf le 16 mars 2015.

Informations relatives à la créance sur la République Démocratique du Congo

Comme indiqué ci-dessus, la filiale de droit congolais Imbakin sarl (en liquidation) détient une créance en second rang sur la République Démocratique du Congo.

Celle-ci s'élève à EUR 51 millions au 31 décembre 2014 (intégralement réduite de valeur dans les comptes).